

Sortie du dimanche 10 novembre 2013 (let it be)



Départ 9h00 du club pour 55 kms environ. Direction Lion sur mer par la côte.

Dans Lion sur mer, au 2^{ème} feu tricolore, prendre à droite direction Hermanville sur mer

Dans Hermanville, prendre à gauche puis 1^{ère} petite route à droite (avant le mur de ferme), passage à proximité du cimetière militaire britannique, tourner à droite puis direction à gauche **Colleville Montgomery, St Aubin d'Arquenay puis BENOUVILLE PONT PEGASUS.**

Prendre direction Troarn Ranville D224 puis continuer direction TROARN, CABOURG à gauche.

Prendre à DROITE direction TROARN Zone industrielle de BAVENT.

Après la fabrique de tuiles, prendre à GAUCHE, LE CHEMIN DU PRIEURÉ (au panneau REGIS LOCATION).

Continuer tout droit, tourner à droite puis au rond-point, tourner à gauche.

Prendre direction ROBEHOMME et passer par ROBEHOMME. A la sortie de ROBEHOMME, avant le pont, prendre le CHEMIN DE BAS et prendre le CHEMIN DE L'ANGUILLE .

Au stop, prendre à gauche la D27 direction VARAVILLE.

Dans Varaville, prendre au stop à gauche direction Hérouvillette D513.

Avant les pépinières de Bavent, prendre à droite direction GONNEVILLE EN AUGE.

Passer par le hameau de Beauvais puis Gonneville en Auge puis direction MERVILLE FRANCEVILLE puis MERVILLE centre ville.

Au rond point bateau, prendre à gauche direction OUISTREHAM.

A la sortie de MERVILLE FRANCEVILLE, prendre à droite STATION NAUTIQUE DE FRANCEVILLE PORT.

Au bout de la route, ARRET pour un café au bar restaurant FACE BAIE.

Sortie du dimanche 10 novembre 2013 (let it be)

2^{ème} partie de la sortie :

Départ 10H30 MAXIMUM

Direction SALENELLES à droite en repartant.

Direction Ouistreham par le pont PEGASUS puis **St AUBIN D'ARQUENAY** à droite.

A l'entrée de St AUBIN D'ARQUENAY, avant la ferme prendre le **CHEMIN DE LA MALADRERIE** à droite.

Continuer vers **OUISTREHAM** au stop à droite.

Dans OUISTREHAM, prendre centre ville.

Arrivée à la **GRANGE AUX DIMES de Ouistreham** et bienvenue au festival BEATLES.

Bonne route et merci de respecter le code de la route.

Philippe et Brigitte LARIGNON